



75^e session de l'Assemblée générale 3^e Commission

Point 28 de l'ordre du jour

Dialogue Interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences

New York, le 9 octobre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport. **Le contexte de crise a souligné l'importance du travail des femmes, notamment dans les métiers de la santé où elles sont majoritaires.**

En parallèle, la charge de travail pour la garde des enfants et l'enseignement à domicile a pesé plus lourdement sur les femmes que sur les hommes. Ce travail non payé, généralement effectué par les femmes, doit être valorisé davantage et mieux réparti entre les genres.

L'intégration d'une perspective de genre dans la lutte contre la COVID-19 est cruciale pour assurer une réponse durable à cette crise. Il est aussi essentiel que les femmes soient représentées dans les organes de décision.

La Suisse est préoccupée par le fait que depuis le début des mesures de quarantaine, plusieurs pays ont constaté une augmentation de la violence domestique. **La protection contre toutes les formes de violence reste centrale. L'accès des femmes aux services de soins de santé, y compris de santé sexuelle et reproductive, est aussi d'une importance primordiale.**

L'élimination de la violence à l'égard des femmes est une priorité de la Suisse. Dès le début de la crise, la Suisse a mis sur pied une *task force* spéciale contre la violence domestique. Ses activités

portent sur toutes les formes de violence domestique, indépendamment du genre, de l'orientation sexuelle ou de la situation familiale des personnes concernées. En outre, la Suisse a élargi ses capacités d'aide aux victimes et a garanti l'accès aux services de consultations.

Madame la Rapporteuse spéciale, pourriez-vous donner d'autres exemples de mesures de protection contre la violence à l'égard des femmes qui pourraient être mises en place pendant la pandémie ?

Je vous remercie.